



## CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CCAS DE RONCHIN ET LES RESTOS DU CŒUR DE RONCHIN SAISON 2023-2024

Considérant l'action menée par l'association « Les Restos du Cœur » sur le territoire de Ronchin durant la campagne hivernale ;

Considérant les missions du CCAS de Ronchin en matière de lutte contre l'exclusion (en particulier, aide alimentaire) ;

Il est convenu ce qui suit :

### **Article 1** : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de l'aide financière et matérielle apportée par le CCAS de Ronchin au centre des Restos du Cœur de Ronchin.

### **Article 2** : Durée de la convention

La convention est conclue pour une durée de 1 an pour la saison 2023/2024.

### **Article 3** : Modalités de l'aide financière apportée par le CCAS de Ronchin :

Pendant la durée de la campagne d'hiver des Restos du Cœur, le CCAS s'engage à délivrer des bons de commande alimentaires, au Centre des Restos du Cœur de Ronchin, sur demande de l'association par l'intermédiaire de Mme Catherine PETIT dans la limite de 3 550 € par an.

**Article 4** : Le CCAS s'engage à compléter l'aide financière attribuée sous forme de bons de commande à hauteur du montant des dons éventuels reçus par le CCAS, pour cette année 1 200 €.

**Article 5** : La subvention versée par le CCAS aux Restos du Cœur se monte cette année à un total global de 4 750 €.

### **Article 6** : Procédure de délivrance des bons de commande :

- Formaliser la demande de bon auprès du secrétariat de la Direction du CCAS, par mail : [direction-ccas@ville-ronchin.fr](mailto:direction-ccas@ville-ronchin.fr), 48 heures avant.
- Retrait du bon au CCAS,
- Retour du bon de livraison et de la facture, pour contrôle avec le bon de commande, au CCAS chaque fin de semaine.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 059-265905075-20231219-DELIB\_074\_EX23-DE

**Article 7** : Le CCAS de Ronchin se réserve le droit de revoir le montant de sa contribution en fonction de ses contraintes budgétaires.

La représentante des Restos du Cœur  
Centre de Ronchin

Catherine PETIT

Le Président du CCAS  
Maire de Ronchin

Jean-Michel LEMOISNE

